



Mésange bleue

Photo : Ronan Donval



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Mars 2019

Le mot du maire



SOMMAIRE

◆	Edito.....	1
◆	Agenda.....	2
◆	Infos pratiques	4
◆	Communiqués divers.....	6
◆	Vie intercommunale.....	8
◆	Vie municipale.....	12
◆	Vie associative.....	13
◆	Nos amis les oiseaux	22
◆	Ti Ar Vro Landerne Daoulaz.....	25

Puis-je vous faire un aveu ?

La fin du mois de mars m'est toujours agréable.

L'arrivée du printemps ? Certes, mais les gibou-lées refroidissent parfois mon enthousiasme.

La vue des 8000 jonquilles et autres magnolias plantés au fil des ans, tous en fleurs ? Bien sûr !

L'ouverture de la pêche ? Je ne m'adonne pas encore à ce sport.

Non, ce qui me réjouit particulièrement en cette fin de mars, c'est que cette date correspond au bouclage et aux votes des budgets.

Ne voyez pas dans le budget une simple énumé-ration de chiffres, qui doivent en plus s'équili-brer

Le budget est l'aboutissement d'un processus où nous avons fait en sorte que le plus grand nombre d'avis ait été entendu (à l'écoute des habitants, le travail des commissions..), puis, de choix et compromis mis en musique sous forme de chiffres.

Le budget nous donne de la matière pour agir, nous fixe donc un cap.

« il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va »

En cela, le budget est rassurant , il ne reste (presque) qu'à s'exécuter.

Mars est à son terme ..Avril va démarrer et avec lui l'arrivée du coucou...le 4 , le 12 avril ou plus tard ?

Vous savez tous qu'une pièce de monnaie dans la poche au moment où l'on entend le premier coucou garantit prospérité pour l'année qui suit .

Je vous suggère, pour faire *œuvre commune*, de tous avoir une deuxième pièce dans la poche, qui garantirait prospérité pour *nos finances com-munales celle-là !*

Bon printemps à tous
Chantal SOUDON

Daoust hag-eñ e c'hallan anzav un dra bennak deoc'h ?

Plijadur am bez atav e fin miz Meurzh.

An nevezamzer oc'h erruout ? A-dra-sur, met gant skoufladoù ar goukoug e vezan distanet un tamm bennak a-wechoù.

Gwelet 8000 a roz-kamm hag a vagnolia plantet a-hed an amzer o tispakañ o bleunioù ? Evel-just !

Digoradur ar pesketa ? N'en em roan ket d'ar sport-se c'hoazh.

N'eo ket kement-se. Ar pezh a laouena ac'hanon kenañ e fin miz Meurzh eo peursevel ha votiñ ar budjedoù.

Arabat krediñ n'eo ar budjedoù nemet sifroù ler-c'h-ouzh-lerc'h, hag a rank bezañ kempouez ou-zhpenn-se....

Emañ ar budjed e penn un hent m'hon eus graet diouzh ma vo klevet ar muiañ a alioù ar gwellañ (selaou an annezidi, labour ar bodadoù), ha goude-se, m'hon eus graet choazoù ha tammoù emglevioù troet e stumm sifroù.

Gant ar budjed hor bez peadra da labourat, setu e tiskouez ar roud deomp.

« N'eus ket a avel a-du evit an neb na oar ket da belec'h ez a »

Dre-se ez eo dinec'hus ar budjed, ne chom nemet lakaat anezhañ da dalvezout (pe dost).

Erru eo fin miz Meurzh. Emañ miz Ebrel o vont da gomañs, ha gantañ e erruo ar goukoug... d'ar 4, d'an 12 a viz Ebrel pe diwezhatoc'h ?

Gouzout a ra an holl ac'hanoc'h e vez asuret prosperite er bloaz da zont d'an neb a glev ar goukoug kentañ pa vez ur pezh moneiz gantañ en e c'hodell.

Aliañ a ran ac'hanoc'h, kement hag *ober asambles*, da gaout un eil pezh en ho kodell. Asuriñ a rafe prosperite d'hor *c'humun, hon-nezh !*

Un nevezamzer vrav a souetan da bep hini ac'hanoc'h

Chantal SOUDON

Agenda

Manifestations locales

Mercredi 27 mars à 20 h à la Salle St Pierre à Ploudiry : conférence « jardin au naturel »

Samedi 30 mars de 10h à 12h à la cantine
Portes ouvertes

Samedi 30 mars à 18h30 au Pégase
Projection du film « Yoann an Nedeleg, sorc'henn an ilin-pib » de Ronan Hirrien
Suivie d'un concert de musique irlandaise avec Yoann an Nedeleg / ouvert à tous

Dimanche 31 mars et mercredi 3 avril à 11 h à la bibliothèque
Tapis de lecture pour les petits « Histoire de grenouilles »

Vendredi 5 avril à la télévision sur Arte
Diffusion d'extraits de la messe de la Toussaint du 1er novembre dernier filmée à La Martyre

Dimanche 7 avril à 14 h au Bois Noir
Chasse aux œufs de Pâques pour tous

Mercredi 10 avril à 18h30 à St Ernel à Landerneau
Réunion publique RTE pour Celtic Interconnector

Dimanche 14 avril toute la journée au Bois noir
Championnat de Bretagne d'agility organisé par le Club canin

Samedi 25 et dimanche 26 mai au Bois noir
Concours d'obéissance organisé par le Club canin

Samedi 22 juin à l'école publique
Kermesse

Samedi 22 juin à La Martyre
Feu de la St Jean et Fête de la musique
À partir de 19 h : cochon grillé
À partir de 21 h : fête de la musique suivi du feu de la St Jean

Horaire des messes



Toutes les messes ont lieu le dimanche à 10 h 30 sauf précision

31 mars : La Martyre
7 avril : Tréflévénez
14 avril : Ploudiry
21 avril : Le Tréhou (Pâques)
28 avril : Loc Eguiner
5 mai : Ploudiry
12 mai : Tréflévénez
19 mai : La Martyre (communions)
26 mai : Le Tréhou
Jeudi 30 mai : Loc Eguiner (Ascension)
2 juin : La Martyre
9 juin : Ploudiry
16 juin : La Martyre
23 juin : Le Tréhou
30 juin : Tréflévénez (Pardon)
7 juillet : La Martyre
14 juillet : Loc Eguiner

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de la communauté chrétienne du Plateau est disponible dans toutes les églises et aussi sur le site du diocèse de Quimper : diocèse-quimper.fr Paroisse Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau Infos paroisse.

Vous y trouverez des renseignements pratiques comme les horaires des messes, les contacts utiles pour préparer une célébration baptême, mariage, funérailles.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Prochaines dates de la collecte des journaux par l'APE

au hangar communal, Route d'Irsiry
les samedis 27 avril et 1er juin
de 10 h 30 à 12 h 00

Ouverture de la mairie

Lundi, mardi, et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

Jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant ces créneaux, appelez la mairie, on trouvera une solution...

La Poste rappelle que les noms et prénoms soient indiqués de manière lisibles sur les boîtes à lettres.

Des autocollants « Stop Pub » pour coller sur les boîtes à lettres sont disponibles en mairie.

Agenda du GRPP



RANDONNEES PEDESTRES
43^{ème} saison 2018-2019

Calendrier des activités d'avril à juin 2019

DIMANCHE			
Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
14/04/19	14 h	Loperhet	Parking du port de Rostiviec
28/04/19	14 h	St Meen	Le Bourg
12/05/19	14 h	Botmeur	Le Bourg
26/05/19	14 h	L'Hopital camfrout	Parking de Tibidy
10/06/19	14 h	(le Lundi) à Pencran	Bourg (prévoir une participation)
16/06/19	journée	Sortie de fin de saison	Le Conquet
30/06/19	14 h	Tréfléz	Parking des dunes de Keremma
JEUDI			
Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
18/04/19	14 h	St Urbain	Parking de la salle polyvalente
02/05/19	14 h	Loc-Eguiner St Thégonnec	Le Bourg
16/05/19	14 h	St Thonan	Le Bourg
30/05/19	14 h	Logonna-Daoulas	Parking du terrain de foot
13/06/19	14 h	Hanvec	Chapelle de Lanvoy
27/06/19	14 h	Le Tréhou	Rando estivants
MARDI			
Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
09/04/19	14 h	Landerneau	Parking de la petite palud
23/04/19	14 h	Guiclan	Parking de la chapelle extérieure
07/05/19	14 h	Plouvien	Le Bourg
21/05/19	14 h	Dirinon	Le Bourg
04/06/19	14 h	Plougourvest	Le Bourg
18/06/19	14 h	Brignogan	Parking près du cimetière

Randos d'été du jeudi après-midi

27/06/19	14 h	Le Tréhou	Le Bourg
18/07/19	14 h	Tréflévénéz	Le Bourg
22/08/19	14 h	La Martyre	Le Bourg

Randos du mardi soir

02/07/19	20 h	Loc-Eguiner	Le Bourg
09/07/19	20 h	La Martyre	Le Bourg
16/07/19	20 h	Ploudiry	Le Bourg
23/07/19	20 h	La Roche-Maurice	Le Bourg
30/07/19	20 h	Le Tréhou	Le Bourg
06/08/19	20 h	Tréflévénéz	Le Bourg

Actualité infos

Etat civil

Naissances

08.01: Louise, Emma, Eugénie L'HOSTIS, Ty-Croas

06.03 : Nicky, Louis, Désiré SALAUN, Kerbrug

Décès

19.01 : Sylvie LAMMER, 12 Plas an dañs

31.01 : Albert, Auguste ABGRALL, Kervern Izella

Urbanisme Déclarations préalables

Demandées :

Quioc Vincent, 14 Rue des Ormes, changement porte de garage

LAB & CIE, Douar Ruz, extension de 15 m² pour stockage

Accordée

Anaïs L'ERROL : changement portes et fenêtres sur maison à Kervern Izella

Permis de construire

Demandés

Fabien MOREL, Brest Armées, maison à Lann Ar Merzher

Steve et Caroline MILLOT, 80 rue du Pont à Plouédern, maison à Lann Ar Merzher

Accordé

Gérald GUEHENNEUX, 7 Cité Caventou à Landerneau, Maison et garage à Ty-Croas

Les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme sont disponibles sur le site [service public.fr](http://service.public.fr) ou en mairie.

Analyse d'eau

Prélèvement du 05/03/2019 bourg de La Martyre
Chlore libre : < 0.4 mg/LCl2 / Chlore total : 0.4 mg/LCl2

pH : 7.3 unité pH - Nitrates : 17 mg/l

Eau prélevée conforme aux exigences de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Les élections européennes du 26 mai 2019

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Répartition des sièges

Les sièges sont habituellement répartis entre les listes réunissant plus de 5 % des suffrages exprimés dans leurs régions respectives. Ce seuil de 5 % pour obtenir des élus devrait être conservé, mais à l'échelle nationale.

Nombre de sièges

En raison du Brexit, le nombre de sièges attribués à la France au Parlement européen devrait légèrement augmenter. Il devrait avoisiner les 80 sièges (contre 72 sièges actuellement).

Mandat des députés

Les députés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.

Conditions de vote

Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

Document

Une nouvelle carte électorale vous parviendra fin avril ou début mai.

Horaires des bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Dans certaines grandes villes (Paris, Marseille, Lyon...), les bureaux de vote fermeront à 20h.

Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le 26 mai vous pouvez toujours voter par procuration.

Vote blanc

Les européennes de mai 2014 étaient les premières élections françaises au cours desquelles le vote blanc était comptabilisé. Le vote blanc sera à nouveau comptabilisé en 2019.

Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des Passeports :

☐ Mairie de Landerneau :

02 56 31 28 21 (direct)

Reçoit du lundi au vendredi :

9 h 00 / 11 h 30 // 13 h 30 / 16 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 11 h 30

Possibilité de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatscivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.



☐ Mairie de Sizun 02 98 68 80 13

Reçoit : Mardi, jeudi, vendredi après-midi

☞ Remplir une pré demande en ligne sur le site ANTS.

☞ **Nouveau** : la fourniture d'un acte de naissance n'est plus nécessaire, si la mairie de naissance est rattachée à COMEDEC. Pour le savoir : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>.

Avant de partir, vérifiez sur la rubrique « Conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères », les conditions d'entrée et de séjour dans le pays choisi. Les voyageurs peuvent télécharger un document traduit en plusieurs langues, attestant la prolongation de la validité de leur CNI. Néanmoins, le renouvellement est autorisé si le titulaire n'a pas de passeport valide et qu'il soit en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.

Déchetteries :

Conteneurs couvercles jaunes et verts : collecte le mardi après-midi au domicile en alternance. Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h / 19h



Commande de conteneur à ordures ménagères et composteur

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tarifs :

Bac vert (ordures ménagères) : 120 l = 10 € // 180 l = 12 € // 240 l = 15 €

Bac jaune (déchets recyclables) : 240 l = 15 €

Composteur : 300 l = 20 € // 600 l = 25 € // 800 l = 30 €

Rappel : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée



Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Communiqués divers



Celtic Interconnector Présentation des fuseaux de passage de la liaison électrique

L'essentiel du projet

Le projet Celtic Interconnector vise à créer une liaison électrique de 575km (dont environ 500km en mer) entre la France et l'Irlande pour permettre l'échange d'électricité entre les deux pays. Il est porté par RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, et son homologue irlandais EirGrid. La liaison, sous-marine et souterraine, reliera le poste électrique de Knockraha (région de Cork au sud de l'Irlande) au poste de la Martyre (Finistère). Les câbles venus d'Irlande se rejoindront à l'Est des côtes de la Ceinture Dorée. Reconnu Projet d'Intérêt Commun (PIC) par l'Union Européenne, le projet Celtic Interconnector répond aux enjeux européens en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique en facilitant le développement des énergies renouvelables et l'évolution vers un mix électrique à bas carbone. La mise en service est estimée en 2026.

RTE organise, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, une concertation à destination de tous les citoyens du territoire concerné, en vue de prendre en compte les enjeux locaux. Deux réunions publiques de lancement, des stands mobiles et des permanences locales ont déjà eu lieu. Aujourd'hui, le projet franchit une nouvelle étape avec la présentation des premières propositions de fuseaux de passage, pour que soit retenu, à l'été 2019, le fuseau « de moindre impact », bande de passage d'une largeur de 100 à 300 mètres en moyenne.

Sur la base de critères multiples (notamment techniques, environnementaux, humains) et d'échanges avec les acteurs du territoire, RTE a déterminé des propositions de fuseaux pour le passage de la liaison électrique et l'emplacement de la future station de conversion. Vous pouvez les retrouver sur le module de participation www.concertation.celticinterconnector.eu (en ligne depuis le lundi 25 février).

Ces ébauches de fuseaux ont été présentées lors des 4 cercles de travail thématiques les mercredi 27 et jeudi 28 février, destinés aux acteurs professionnels et associatifs du territoire et ouverts aux citoyens qui souhaitaient y participer. Les thématiques retenues sont :

- « Développement du territoire »
- « Agriculture »
- « Activités de loisirs mer et terre »
- « Environnement naturel, patrimoine et paysage »

Les cercles de travail ont pour objectif de recueillir des contributions qui permettront d'enrichir le projet, de comparer les fuseaux (avantages/inconvénients), et in fine de participer à l'identification du fuseau de moindre impact.

Prochaine réunion publique : le mercredi 10 avril à 18h30 à St Ernel à Landerneau.

Pour suivre l'actualité du projet :

Site internet : www.rte-france/celtic-interconnector

Facebook : www.facebook.com/groups/projetcelticinterconnector

Twitter : @RTE_Ouest

Communiqués divers

Contrôle des extincteurs

La caisse locale Groupama « Landerneau Bro Elorn » organise un **contrôle des extincteurs, gratuit et ouvert à tous** (que vous soyez assurés ou non assurés à Groupama) le :

Mardi 23 Avril 2019

↳ le matin de 9h à 12h à **St Divy** : salle de sport du complexe du Valy Ledan

↳ l'après-midi de 13h30 à 16h30 à **La Martyre** : salle des jeunes (près de la maison du Plateau),

Possibilité de s'équiper en recharges et en extincteurs.
Une facture sera établie pour tout achat.

Contact : 06 78 72 34 71



Votre jardin obligatoirement sans pesticides *

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation sur les pesticides chimiques se durcit.

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent pour un jardin naturellement plus résistant

Planter des espèces locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol

Cultiver à proximité des plantes qui s'apporteront naturellement des bénéfices mutuels

Utiliser les plantes, insectes et animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs

Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage...

En cas d'attaque de bioagresseurs ou de mauvaises conditions climatiques sur vos végétaux, des alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces.

☒ Retrouvez tous les conseils et solutions sur www.jardiner-autrement.fr

☒ Rapportez vos pesticides : trouvez la déchetterie la plus proche sur www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques représentent tous les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces.... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Mercredi 27 mars à 20 h 00 à la Salle St Pierre de Ploudiry
Conférence animée par Charly Rio
de la Maison de l'agriculture biologique
« jardinage au naturel et valorisation des déchets verts »

Information de la Communauté de communes du Pays de Landerneau–Daoulas

ÉCONOMIE > premiers bénéficiaires du « PASS COMMERCE »

Dans le cadre de son Projet de territoire élaboré en 2016, la CCPLD constatait des difficultés à maintenir les commerces et artisanats de centres-bourgs sur son territoire face au développement exponentiel des périphéries. Or, disposer de centres-bourgs vivants et dynamiques constitue un véritable enjeu pour l'avenir de notre Communauté de communes, en donnant envie de venir et de rester vivre sur place. Il apparaissait alors nécessaire, pour maintenir la qualité de vie et le lien social dans nos communes, comme pour renforcer notre attractivité, de consolider le maillage et l'offre commerciale de notre territoire. La CCPLD a ainsi adopté en février 2018 un dispositif en faveur du commerce de proximité.

A côté d'un volet strictement landernéen (**« commerce à l'essai »**), un autre volet concerne **des porteurs privés qui souhaitent créer, revitaliser ou maintenir du commerce-artisanat de proximité dans les centres-bourgs de la CCPLD. Il s'agit du « Pass commerce »**. Ce volet soutient principalement les projets en centralité et uniquement le maintien de commerces existants si situés hors centralité.

Les entreprises concernées sont celles inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés ou au répertoire des métiers dans les secteurs suivants : cafés-tabac, restauration, hôtellerie et hôtellerie de plein air, commerces de proximité, supérette, boucherie, boulangerie, fromagerie, coiffure, cordonnerie, fleurs, etc.

En sont exclus les commerces employant plus de sept salariés en CDI et dont le chiffre d'affaires dépasserait 1 million d'euros hors taxes.

Les professions médicales, les activités financières, le secteur médical et paramédical, les commerces non sédentaires, les zones commerciales, les drive, le commerce de gros, les agences prestataires de services (immobilières, financières, de voyage), les franchises (hors commerces de première nécessité) ne peuvent y prétendre non plus.

La subvention maximale qui peut atteindre 7 500 euros est financée à 50 % par le Conseil régional. L'objectif de la CCPLD est d'apporter son aide à une dizaine de projets par an sur le territoire. Le budget alloué à ce dispositif en 2019 est de 40 000 euros (financement CCPLD + Région).

Deux premiers bénéficiaires

Frédéric GRIMOIN reprend le café-tabac du bourg de DIRINON (avec une activité de snacking et pizzas à emporter). Des travaux de modernisation de l'intérieur et de l'extérieur du local (notamment la création d'une cuisine) sont entrepris. La subvention de la CCPLD pour ce projet est de 1918,30 euros.

Christophe MOLES reprend le restaurant Ty Lannig à IRVILLAC avec remise aux normes et achat de nouveaux matériels. La subvention de la CCPLD pour ce projet est de 3 100 euros.

Un troisième volet de ce dispositif en faveur du commerce de proximité concerne **l'aide financière, sous forme de fonds de concours, aux communes**. Son objectif est de soutenir leurs projets de création ou de maintenir leur dernier commerce de proximité, voire d'engager des travaux en vue d'accueillir un nouveau commerce. Cette aide est plafonnée à 20 000 € par commune et par an. Elle est principalement dédiée aux commerces du quotidien (alimentation générale multi-services, boulangerie...).

URBANISME : PLUi > dernière ligne droite !

Le 6 février 2019 a marqué l'arrêt du projet Plan Local d'Urbanisme intercommunal en conseil de Communauté. Soit l'aboutissement d'un chantier de longue haleine démarré par le service urbanisme de la CCPLD avec les 22 communes du territoire en décembre 2015.

Il faudra néanmoins encore que les personnes publiques associées (Etat, département, chambres consulaires...) soient consultées ce premier trimestre, puis que l'enquête publique soit réalisée cet été avant de parvenir à l'approbation de ce PLUi en conseil de Communauté fin 2019 / début 2020.

Soulignons que la CCPLD sera la première Communauté de communes du pays de Brest à arrêter un tel PLUi.

EAU POTABLE : compétence communautaire et gestion par Eau du Ponant

La loi NOTRe (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que les compétences eau potable et assainissement soient transférées aux communautés de communes en 2020. Notre Communauté de communes a fait le choix d'anticiper cette obligation et s'est vu confier la compétence eau potable au 1er janvier 2019. La compétence assainissement avait été transférée dès 2013. **La gestion de ces services publics de l'eau et de l'assainissement a été confiée à la Société Publique Locale Eau du Ponant** pour une durée de 9 ans. Celle-ci n'est composée que de capitaux publics et d'élus locaux. **Un nouveau lieu situé au niveau de la station d'épuration du Bois Noir à Landerneau accueille désormais les usagers** (en remplacement de l'accueil au centre Théo Le Borgne). Un numéro unique permet de contacter Eau du Ponant 7j/7 : 02 29 00 78 78

HÉBERGEMENT D'URGENCE : LE SIAO, nouvel interlocuteur sur le territoire

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas vient d'intégrer le dispositif SIAO 29, nouvel interlocuteur sur le Pays de Brest. Ce Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Finistère est une association financée par l'Etat et en partenariat avec le Département regroupant quatorze structures œuvrant dans le champ du logement et de l'insertion dans le Finistère.

Il est chargé **d'orienter les personnes en situation de mal logement sur des hébergements d'urgence (Centre d'Hébergement et d'Insertion Sociale d'urgence, nuitées d'hôtel...) et d'insertion (pension de famille, logement Allocation Logement Temporaire...)**. Il a pour objectif de contribuer à améliorer l'orientation et la prise en charge de ces personnes et de construire des parcours d'hébergement et d'insertion adaptés, conduisant chacune à une amélioration de ses conditions de vie. Un tel dispositif permet aussi d'harmoniser les pratiques d'un territoire à l'autre, sur l'ensemble du département.

Notre territoire dispose de cinq logements d'insertion, situés dans la ville de Landerneau. Ces appartements sont tous occupés et quinze autres demandes de relogement sont à ce jour en attente.

ENVIRONNEMENT > G4DEC, kézako ?

En 2017, les intercommunalités du Pays d'Iroise (CCPI), du Pays des Abers (CCPA), de Lesneven-Côte des Légendes (CLCL) et du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) ont travaillé ensemble sur la thématique de **l'économie circulaire et de la gestion des déchets**. Le territoire concerné concerne 69 communes soit plus de 165 000 habitants.

Début 2018, les élus des quatre collectivités, en lien avec l'ADEME, ont établi un programme reposant sur la stratégie de développement de l'économie circulaire. Les actions qui seront menées durant les trois ans du projet visent à soutenir la mise en œuvre de projets d'économie circulaire sur les quatre territoires, à renforcer les liens entre eux et à donner un sens commun à leur réflexion autour des déchets et de l'économie circulaire.

Afin de constituer une équipe de taille critique en capacité de développer de l'expertise, de réelles synergies professionnelles et une vraie dynamique sur les territoires communautaires concernés, **les quatre EPCI partenaires dans ce projet ont décidé de mutualiser leurs moyens par le biais de la création d'un service de l'économie circulaire intercommunautaire** installé dans l'hôtel de communauté de la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA) et porté par celle-ci sur les aspects juridico-financiers.

Trois personnes mettent en œuvre depuis janvier 2019 le programme d'actions définis par les élus des quatre territoires sur la période 2019 à 2021.



SEJOUR 6 ANS

Inscriptions à partir du 30 Mars

du Mercredi 10 Juillet au Vendredi 12 Juillet 2019

- Camping à la ferme de Croas Men – PLOUIGNEAU
- Initiation Poney - Activités autour de la ferme...

Renseignements: 02.98.25.15.69 - maisondesenfants@sipp.bzh



SEJOUR 7/9 ANS

Inscriptions à partir du 30 Mars

du Dimanche 14 Juillet au Jeudi 18 Juillet 2019

- Camping de Telgruc sur Mer, Plage de Trez Bellec
- Char à voile, tir à l'arc, découverte du milieu marin...

Renseignements: 02.98.25.15.69 - maisondesenfants@sipp.bzh



SEJOUR 9/11 ANS

Inscriptions à partir du 30 Mars

du Dimanche 07 Juillet au Jeudi 11 Juillet 2019

- Camping de Telgruc sur Mer, Plage de Trez Bellec
- Char à voile, Escalade, Mégacraft...

Renseignements: 02.98.25.15.69 - maisondesenfants@sipp.bzh



SEJOUR 11/14 ANS

Inscriptions à partir du 30 Mars

du Dimanche 21 Juillet au Jeudi 25 Juillet 2019

- Camping de Telgruc sur Mer, Plage de Trez Bellec
- Char à voile, Wave ski, Mégacraft...

Renseignements: 02.98.25.16.52-syndicatplateau-ploudiry@sipp.bzh



SPORT ETE à partir de 8 ans

Inscriptions à partir du 15 Mai

du Lundi 01 Juillet au Vendredi 26 Juillet 2019

- Salle omnisports + Sorties (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Kayak, Escalade, Piscine, Vtt, Plage, sports co,...etc

Renseignements: 02.98.25.16.52 – https://sipp.bzh



Le centre de loisirs de la Martyre a accueilli les enfants du 11 au 22 Février 2019 pour les vacances d'hiver, sous la direction de Patricia secondée par Myriam, Edith, Myriam, Kim ainsi que Léna, Lisa nos stagiaires des vacances.

La première semaine nous avons envoyé les enfants dans le monde d'Harry Potter, ils se sont transformés en apprentis sorciers et sorcières. Nous avons fait appel à l'association Artishow pour une représentation magique.

Un grand MERCI à la famille Le Gall d'être venue nous former au Quidditch!!!

La deuxième semaine était consacrée au Carnaval.

Les enfants ont fabriqué des masques, clowns... Le Jeudi 21 Février, nous avons accueilli les centres de loisirs de La Roche Maurice et Pencran pour un défilé dans le bourg de La Martyre sous un magnifique soleil avec chants et musiques, Nous avons également rendu visite au club des Bruyères à la Maison du Plateau.

Le Centre sera ouvert pendant les vacances de printemps du 8 au 19 Avril 2019

FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS DU 29 JUILLET AU 11 AOUT 2019

maisondesenfants@sipp.bzh ou 02.98.25.15.69

Ecole St Joseph

Notre projet d'année est le bien-être de l'enfant: "Grandir dans son corps et dans sa tête".

Dans ce cadre, nous avons fait appel à Mme Pascale Mougine, sophrologue.

Elle intervient dans les écoles et propose huit séances à chaque classe. Les objectifs des séances sont multiples: aider l'enfant à se détendre, à relâcher les tensions, à verbaliser ses émotions mais aussi à se concentrer en classe. Une réunion d'information a été proposée aux parents également afin de leur expliquer la sophrologie, les techniques utilisées, le lien avec le sommeil et une séance découverte a été proposée à la fin de la réunion. Nous souhaitons que les exercices appris avec Pascale perdurent et puissent être utilisés à la maison également. Des séances sont également proposées aux adultes: équipe pédagogique et parents.



L'école St Joseph
ouvrira ses portes
le samedi 30 mars
entre 10h et 12h.



Réunion du Conseil municipal des 18 janvier, 8 février et 8 mars 2019

Avis du Conseil sur le PLU i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le Conseil a voté à l'unanimité, le projet de PLUi de la Communauté de communes du Pays de Lanterneau Daoulas

Signature d'une convention RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La commune renouvelle pour 3 ans la convention relative au RASED pour la mise à disposition d'enseignants et de matériels spécialisés auprès d'élèves en difficultés scolaires.

Vote des comptes administratifs 2018

Lors de la séance du 8 février, les conseillers municipaux ont approuvé les comptes administratifs du budget communal et du budget du lotissement pour l'année 2018.

Le budget de fonctionnement présente un excédent de 207 364 € (163 768 € en 2017).

Cet excédent sera affecté à la section d'investissement du budget primitif 2019.

Du côté de l'investissement, l'excédent s'est élevé à 147 953 €.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil a reconduit les taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 11.08 % -

Taxe foncière Bâti : 14.59 %

Taxe Foncière Non Bâti : 36.85 %

Vote du budget primitif 2019 de la commune le 8 mars

Vote du budget de fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 578 700 € et les recettes à 682 003 € d'où un excédent prévisionnel de 103 303 €.

Vote du budget en investissement

Il s'équilibre à 940 794 €

Les principales dépenses d'investissement :

- le giratoire du Keff pour 85 000 € (part communale)
- la Maison d'Assistantes Maternelles : 292 224 € TTC avec un taux de plus de 45 % de subvention attendu
- la fin de l'aménagement de la Route du Keff : 115 985 € TTC
- des travaux de réfection de voirie (l'orée du bois, la route le long du Bois Noir et une partie de la route du Keff (hors agglomération), le tout pour un montant estimé à 137 411 €
- l'aménagement de nouveaux cheminements doux, des travaux sur la sacristie (30 000 €), et divers équipements complètent ce programme.

Soit un total de dépenses d'investissement de 806 000 €.

Pour la réalisation de ce programme, un emprunt de 150 000 € est envisagé. Ce nouvel emprunt laisse le niveau d'endettement de la commune à un niveau se situant tout à fait dans la moyenne de la

Les régalades du Plateau

Samedi 22 juin 2019

La Martyre

Cochon grillé
à partir de 19h



Fête de la musique
et feu de la St Jean
à partir de 21h (gratuit)



Organisée par le Plateau en Folie et les agriculteurs du plateau

Soirée Crêpes à la maison du plateau

La soirée crêpes du Plateau en Folie s'est déroulée le samedi 26 janvier 2019. Le samedi matin, les membres de l'association ont ardemment préparé cette soirée (salle et pâte à crêpes) puis se sont retrouvés à midi pour déguster la galette des rois.



Corinne, Marie-Annick, Roxane, Nicole, Nathalie, Isabelle, Françoise, Reasmey, Yvette et Jacques se sont relayés de 19h à 23h avec ardeur pour le plus grand plaisir du public : un vrai marathon. Merci à eux.

2 nouveautés lors de cette édition :



Tout d'abord, les verres en plastique jetables seront interdits à la vente en 2020. Nous avons pris les devants en imprimant une nouvelle série de gobelets réutilisables.

Autre innovation, pour la bière, nous avons fait appel à une association de brasseurs artisanaux.



Les Brasseurs du Pays de la Lune



Cette année encore, le public a répondu présent et nous l'en remercions.

Depuis que le Plateau en Folie organise des soirées crêpes (2013), Jean-Yves Cam fournissait gracieusement le lait. Sa cessation d'activité étant proche, nous avons demandé à un autre agriculteur de Ploudiry de nous fournir le lait : Serge Donval. Merci à lui d'avoir accepté.

Jérôme

Livret du Tour de France

Le passage du Tour de France à Ploudiry restera dans la mémoire de tous. Ceux qui l'ont organisé et ceux qui y ont assisté.

Pour conserver un souvenir de cette journée mémorable, un livret retraçant les préparatifs et la journée a été édité. Je propose de faire une ultime commande du livret **fin avril 2019**.

Il est consultable en mairie et en vente au tarif de 15€. Payable à la commande par chèque à l'ordre du Plateau en Folie.



Préparation du Feu de la St Jean (Samedi 22 juin 2019)

Malgré la météo, temps gris et petit vent frais (pas de pluie), du samedi 17 février 2019, une partie de l'association s'est retrouvée dans la campagne ploudirienne pour ramasser le bois qui garnira la structure du feu de la St Jean. Tronçonnage, coupage, ramassage, tassage dans les bags et rangement à l'abri sont les 5 mamelles pour avoir un bois bien sec en juin. Merci à tous ceux qui ont mouillé la chemise.

*Pierrot,
Claude,
Théo,
Didier
et Jean-
Yves
Absent
sur la
photo
Michel
et
Jérôme*



La structure du feu de la St Jean est en cours d'élaboration par notre pierrotechnicien. Comme les éditions précédentes, elle sera montée sans clou, ni vis et ni colle.



Ener'Gym

Les activités de **Ener'gym** se poursuivent :
6 cours de gym adultes + 2 cours enfants par semaine,

Tiphaine, Anita et Mithé animent les cours adultes
(lundi, mercredi et jeudi en journée ou en soirée) et

Gilles les cours enfants le mercredi,

Inscriptions possibles en cours d'année

Objectifs: Améliorer la force, la souplesse, la coordination, le maintien, l'équilibre.

Contact : tel : 07-83-23-42-24

mail : energylamartyre@gmail.com



CLUB CANIN LA MARTYRE - CONCOURS 2019 : 2 dates

Gratuit, ouvert à tous de 8 à 16h

1er concours - Le dimanche 14 Avril 2019, l'association **Club Canin La Martyre** en partenariat avec le Comité d'Education et d'**Agility** de la Région Bretagne organise le sélectif **Grand Prix de France d'Agility** de la région Bretagne

La compétition se déroulera sur le terrain du bois noir à **La Martyre**. 120 concurrents y seront jugés tout au long de la journée.

Cette manifestation réunira les meilleurs chiens de Bretagne.



L'Agility est une activité canine ludique ouverte à tous les chiens. Elle demande une grande complicité entre le maître et son chien. Ce dernier doit franchir un certain nombre d'obstacles placés sur un parcours par un juge. La vitesse n'est pas la priorité dans le parcours, mais sa qualité d'exécution.

2ème concours - Les 25-26 Mai 2019, l'association **Club Canin La Martyre** organise un concours d'**Obéissance**"

La compétition se déroulera au bois noir à la Martyre.

Epreuves : CSAU, classes 1, 2 ,3

L'Obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chiens de mieux comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon. Le chien doit montrer, au travail, sa disponibilité, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution; et l'on doit toujours voir une équipe gaie, unie et harmonieuse.



<http://www.clubcaninlamartyre.com>



Assemblée Générale des Anciens Combattants UNC du Plateau de Ploudiry

Les anciens combattants UNC de la section PLOUDIRY – LA MARTYRE – TREFLEVENEZ s'est réunis le samedi **26** janvier en assemblée générale à la salle St Pierre de PLOUDIRY, sous la présidence de **Didier GUERIN** et en présence de **Jean Pierre ROBY** Président Départemental de l'UNC, de **Charles BIZIEN** Vice-Président Départemental de l'UNC et responsable de la commission d'Action Sociale, ainsi qu'**Yvon MARZIN** suppléant du responsable UNC du Secteur de l'Elorn. On notait également la présence des maires des trois communes concernées.

En ouverture de séance le président après son mot de bienvenue a remercié les maires pour leur présence mais aussi pour leur participation tant physique que financière aux différentes manifestations de la section.

Il a ensuite fait observer une minute de silence à la mémoire des trois adhérents décédés en cours d'année ainsi que pour toutes les victimes des différents conflits, tant civils que militaires.

Le secrétaire Yves Le Lann a fait lecture du bilan des activités de l'année écoulée, en soulignant l'érosion des effectifs qui est actuellement de **34** adhérents dont **9** veuves.

Bien entendu la Section a participé avec ses porte-drapeaux (ceux des **3** communes) à toutes les manifestations patriotiques et commémoratives habituelles, mais aussi à d'autres manifestations, telles l'Assemblée Générale départementale à Plouguerneau, le Congrès départemental à BREST, à Plabennec (l'Ormeau) de même qu'à Landivisiau (Drakkar) ainsi qu'à d'autres plus festives, comme la fête de l'amitié traditionnelle à La Martyre, qui a remporté un franc succès.

Il a aussi mentionné le droit accordé dorénavant aux militaires ayant servi en Algérie après le 2 juillet 1962 jusqu'au 1^{er} juillet 1964 à l'obtention de la carte du combattant. 3 personnes sont concernées par ces nouvelles dispositions.

Yvonne LE GARREC, trésorière a ensuite présenté le bilan financier de l'association, avec un solde très légèrement positif pour l'année 2018.

Ce fut ensuite au président de lever un coin de voile sur le programme de l'année 2019 : L'Assemblée statutaire départementale à SCAER le **30 mars 2019**. La fête de l'amitié le **samedi 7 septembre 2019** à La Martyre. La commémoration du 11 novembre à Ploudiry, le **dimanche 10 novembre** avec messe et cérémonie à La Martyre.

Charles BIZIEN a ensuite commenté les possibilités de faire appel à la commission d'action sociale, et les prestations auxquelles les intéressés peuvent prétendre.

Mr le Maire de Ploudiry, n'a pas manqué entre autre, de souligner le dynamisme de l'association et son rôle dans la transmission de la mémoire, plus que jamais important dans le contexte actuel, et s'est aussi félicité pour le succès de la commémoration de l'armistice 39/45

Les membres du tiers sortant ont tous été réélus à l'unanimité. Aucune nouvelle candidature ne s'est fait connaître. Une prochaine réunion fixera les responsabilités de chacun(e) au sein du bureau.

En fin d'assemblée, la médaille de mérite de l'UNC (Argent) et la croix du Djebel (argent) a été remise à Didier GUERIN, par le président départemental Jean-Pierre ROBY

Et le diplôme et la médaille de porte-drapeau à Emmanuel LE BIHAN, remis par Mme Chantal SOUDON Maire de La Martyre.

Une collation très conviviale clôturait cette assemblée.



De G à D : Yves Le Lann – Didier Guérin – Yvonne Le Garrec
Jean-Pierre Roby et Charles BIZIEN



Les décorés avec Chantal. Soudon et J.P. Roby



Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez

Le club des Bruyères prépare son programme de cette année 2019.

La première sortie est prévue le mardi 14 mai, sur la côte de granit rose.

Le matin : la Cité des Télécoms, puis déjeuner à Pleumeur-Bodou.

L'après-midi : Circuit guidé en autocar de la Côte de Granit Rose, pour découvrir cette côte et ses paysages :

Petite balade sur les sentiers de Ploumanac'h (accessible à tous) La Clarté, Trégastel, l'île Grande, Trébeurden... Des arrêts nous feront profiter pleinement de la beauté de cette côte. Visite commentée de 3 heures



La côte de granit rose



La cité des télécoms

Quelques dates sont avancées pour le premier semestre 2019. (Il peut y avoir quelques modifications.)

°Mercredi 10 avril : Assemblée Générale de « Génération Mouvement » à Châteaulin

°Jeudi 18 avril : Concours interne de pétanque à la Maison du Plateau avec Repas au restaurant du Keff

°Mardi 14 mai : Sortie à la côte de granit rose avec le club du Tréhou (Voir plus Haut)

°Jeudi 16 mai : le club se déplace à Tréflévénez. (selon le temps) (1)

°Jeudi 20 juin : le club reçoit le club de La Mignonne du Tréhou (à confirmer) (1)

°Jeudi 8 août : Le club se déplace à Tréflévénez. (1)

°Jeudi 29 août : Journée de l'amitié du secteur « Haut Elorn », à Sizun

°Jeudi 12 septembre : Interclub (Ploudiry-Loc-Eguiner-La Roche) à Loc-Eguiner

(1) Dates susceptibles d'être modifiées



ASSOCIATION LIVRES ET CULTURE SUR LE PLATEAU

La bibliothèque est ouverte à tous le mercredi de 10h30 à 12h, le jeudi de 16h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le dimanche de 10h30 à 12h, ainsi que le premier et le troisième mardi du mois de 20h30 à 21h30.

Toute l'équipe des bénévoles se mobilise pour vous proposer un large choix de livres et bandes dessinées pour tous.

De plus des animations, plus particulièrement en direction des enfants, sont proposées.

Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

-Tapis de lecture pour les petits « Histoire de grenouilles », le dimanche 31 mars à 11h et le mercredi 3 avril également à 11h.

-De nouveau en mai et juin, le tapis de lecture « 1, 2, 3, dans mon panier neuf » réglera les enfants le mercredi 15 mai à 11h et le mercredi 29 mai à 11h, ainsi que le dimanche 2 juin pour ceux qui n'auraient pas pu en profiter avant !!!

D'autres évènements suivront au dernier trimestre mais gardons un peu d'effet de surprise...

Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu de rencontres, d'échange d'idées et de partage de la culture. Pour que celle-ci soit à la portée de tous, l'équipe s'est associée à la dynamique équipe du Plateau en folie pour proposer, sur les communes de Ploudiry, La Martyre et Tréflévénez, la création de boîtes à livres en libre accès.

Vous en entendrez parler dans les prochains mois...

Et bien sûr, nous sommes à votre disposition pour toute suggestion permettant de partager le goût des livres et de la lecture pour tous. Les bénévoles de la bibliothèque sont présents dans chaque commune, n'hésitez pas à les contacter pour de plus amples renseignements ou si vous avez des difficultés pour vous déplacer.

Téléphone : 02 98 25 13 01

Suivez-nous sur notre page Facebook « Bibliothèque de La Martyre »

Bonnes lectures à tous.



LE MERCREDI

18h00 - 19h00 : JEUNES PERFECTIONNEMENT
19h00 - 21h00 : ADULTES ENTRAINEMENT

LE JEUDI

17h30 - 18h30 : JEUNES DÉBUTANTS
18h30 - 20h00 : JEUNES PERFECTIONNEMENT

LE VENDREDI

20h00 - MINUIT : COMPÉTITIONS

PRIX DES LICENCES

JEUNES 25 EUROS
ADULTES 40 EUROS

DOCUMENTS A FOURNIR

CERTIFICAT MÉDICAL
D'APTITUDE À LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SÉANCE D'ÉSSAI GRATUITE
PRÊT DE RAQUETTE

RENSEIGNEMENTS

STÉPHANE AUVRET 02 98 24 15 41
HUBERT HOLLECOU 02 98 21 30 37
PHILIPPE BAUCHET 02 98 72 03 45

ALPP
Amicale Laïque
du Plateau de Ploudiry



AMICALE LAÏQUE DU PLATEAU DE PLOUDIRY SECTION TENNIS DE TABLE

La section Tennis de table recherche des adultes afin d'étoffer son groupe (6 joueurs) : des personnes débutantes ou non pour du loisir ou de la compétition.

Elle souhaiterait créer une section féminine.

Les joueurs se retrouvent le mercredi soir de 19 h à 20 h et + pour les motivés

40 € l'année avec prêt de raquettes et essais gratuits.

Le Club a besoin de votre vitalité, Venez essayer ou parlez-en autour de vous.

Une jeune habitante de La Martyre à l'honneur !

Extrait du journal « Le Télégramme » du 29/10/2018

Ornithologie. 5 champions pour Noémie Donval, 12 ans



1. Noémie Donval, 12 ans, et son père Ronan, devant leurs perruches Catherine ; 2. L'une des perruches Catherine appartenant à Noémie Donval, championne 2018 de sa catégorie ; 3. Les nichoirs et mangeoires confectionnés de façon artisanale ont intéressé parents et jeunes enfants.

Ce concours, organisé par le Club ornithologique de Landivisiau, a eu lieu à Landivisiau du 24 au 28 octobre 2018.

Depuis, du 13 au 18 novembre, Noémie a présenté ses oiseaux au Championnat de Bretagne à Pontivy où 2 oiseaux ont été classés Champions de Bretagne. Puis elle s'est rendue à Woilcourt dans le Nord de la France, les 8 et 9 décembre, et a fini à la 2ème place.

Bravo Noémie pour ta performance.



Les pages suivantes nous sont présentées par Jean-Pierre et Ronan qui nous parlent de leur passion pour « les oiseaux ».

Nos amis les oiseaux

En hiver, graines et insectes ont disparu du menu des mésanges, verdiers, rouges-gorges et autres petits oiseaux de nos régions. Il convient donc de leur apporter assistance en leur distribuant de la nourriture adaptée.

Des boules de graisses, graines et autres aliments pour «oiseaux de nos jardins» sont en vente en grande surface à des prix modiques.



Mésange charbonnière

Quand commencer le nourrissage ?

Tout dépend des conditions météorologiques évidemment, mais la période recommandée s'étale de novembre à fin février voire début mars.



Mésange nonette

Où faire le nourrissage ?

Dans votre jardin, de préférence en hauteur, à l'abri de la pluie et des.....chats. Ne distribuez que des quantités raisonnables, les graines ne moisiront pas si vous les changez fréquemment....ne donnez pas de pain!



Mésange bleue

Quand arrêter le nourrissage ?

Au début du printemps, toujours en fonction des conditions météo, les oiseaux doivent subvenir eux-même à leur alimentation. Larves, insectes, vers, graines sauvages feront leur bonheur, vous aidant ainsi à en débarrasser vos jardins.

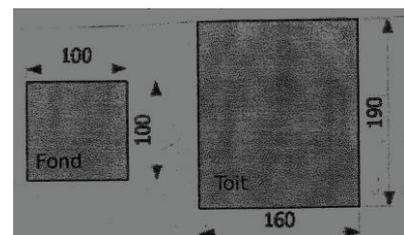
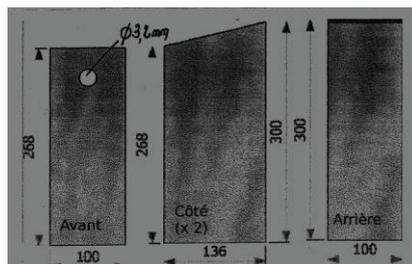
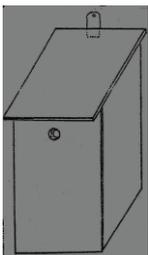
Surtout n'arrêtez pas brutalement et en période difficile votre nourrissage. Et à l'inverse, ne faites pas des «assistés permanents» de vos pensionnaires, Dès que les beaux jours reviennent, laissez-les à nouveau se débrouiller seuls.

Les oiseaux et le printemps

Dans nos régions le merle est l'un des premiers à nous annoncer l'arrivée du printemps, fin janvier déjà le mâle (bec jaune) chante à peine le jour levé, espérant ainsi attirer l'attention d'une femelle (bec brun).

La grive elle aussi nous fait entendre sa belle mélodie dès les premières lueurs du jour.

Les différentes mésanges qui fréquentent nos régions sont de plus en plus visibles, à la recherche de cavités naturelles ou artificielles pour nicher. Les nichoirs artificiels en bois sont très facilement adoptés par les mésanges bleues et charbonnières. Les autres mésanges seront plus exigeantes quant à la discrétion du nichoir et la tranquillité des lieux.



Nichoirs pour mésanges bleues et charbonnières. (le trou d'envol ici à 32 mm peut-être réduit à 28 mm)

Bientôt le coucou se fera entendre, le pic-vert lui aussi sera de la partie en tambourinant inlassablement le tronc des arbres.

Et voilà l'arrivée des hirondelles!

L'hirondelle de cheminée, annonciatrice du retour du printemps, ne doit pas être confondue avec l'hirondelle de fenêtre. L'hirondelle de cheminée a le dessus du corps sombre, le ventre beige clair et la gorge rouge foncé. Les deux rectrices externes fortement allongées, forment deux filets chez l'adulte. Elle capture les insectes en vol, et boit également en vol en effleurant la surface de l'eau. Elle passe l'hiver en Afrique du Sud et revient chaque année nicher au même endroit. Le nid est construit à partir de boue et garni de fétus de paille, l'accès largement ouvert est construit sur un support à l'intérieur d'un bâtiment (étable, grange, remise). Deux à trois nichées de quatre à six jeunes sont élevées par an. L'hirondelle de cheminée niche de préférence isolément.

L'hirondelle de fenêtre quant à elle, a le croupion et le ventre blanc, la queue courte. Le nid est également construit de boue et de paille, mais tapissé de duvet. Il est accroché sous un coin ou un rebord de toiture et de toute manière à l'extérieur d'un bâtiment, l'oiseau ne peut accéder à l'intérieur du nid que par une petite ouverture. Les jeunes issus d'une première nichée aident souvent les parents à élever la seconde. On peut espérer deux à trois nichées par an. Contrairement à l'hirondelle de cheminée, l'hirondelle de fenêtre apprécie la vie en colonies et les groupes sont très animés tout au long de l'été.



Hirondelle de cheminée



Hirondelle de fenêtre

A l'automne les hirondelles se rassemblent pour préparer la grande migration vers les pays chauds. Un beau matin c'est le départ pour un long voyage, beaucoup n'arriveront pas à destination, mais beaucoup quand même, de moins en moins sans doute, seront de retour chez nous le printemps prochain.

Hag e brezhoneg? Et en breton?

An nevez amzer (le printemps)

Bleunienn : fleurs

liorzhan: jardiner

hadan : semer

Lapous : oiseau

Balafenn : papillons

Heol : soleil

Delioù : feuilles

Freskig eoc'hoazh : il fait encore un peu frais

Un dro warc'h-houarn a ran bemdez : je fais du vélo tous les jours

Emaomp o vont da dapout ur banne war savenn siavezh : nous allons boire un verre en terrasse

Debrin e ti mari c'hlaoù : picniquer

Pok ha pok: sandwich (litteralement biz et biz)

Karantez : amour

Paotreta/ Merc'heta : draguer un garçon Paotre) / une fille(Merc'het)



tiarvrolandernedaoulaz.bzh



Cinéma à La Martyre:

Sadorn 30 a viz Meurzh 6e30
noz er Pegase

**Samedi 30 Mars à 18h30 au
Pegase**

Projection du film

«Yoann an Nedeleg, sorc'henn
an ilin-pib»

(de Ronan Hirrien)

Yoann an Nedeleg avait 13 ans lorsqu'il a entendu le son de la cornemuse irlandaise pour la première fois par l'album de Davy Spillane "pipedreams" : c'est alors qu'il a décidé de jouer de cet instrument. Ce documentaire s'ouvre par ce souvenir ému et un voyage à l'atelier de Davy Spillane, star du uilleann-pipe. Il s'achève lorsque Davy Spillane rejoint le nouvel ensemble de Yoann an Nedeleg au plus grand fest-noz de Bretagne, Yaouank, devant 8000 danseurs, en novembre 2016. De l'Irlande à la Bretagne, Yoann rencontre d'autres amis pipers devant notre caméra : Loic Bléjean, Blackie O'Connell, Ronan Olivier... D'atelier de lutherie en concert, de cours universitaire en sessions, il nous raconte son parcours, l'histoire du uilleann pipes, son fonctionnement, la naissance d'un vif intérêt pour la musique irlandaise en Bretagne dans les années 60, ses questionnements sur les façons de jouer de la musique bretonne au uilleann-pipes.

Après le film, session irlandaise avec Yoann an Nedeleg ouverte à tous et toutes !

Goude ar film : abadenn sonerezh Breizh hag Iwerzhon gant Yoann an Nedeleg.

Digor d'an holl !

Arrêt sur images du 1^{er} trimestre 2019



Visite pour les vœux aux résidents de l'EHPAD de Sizun.

Sur la photo de gauche à droite, Thérèse LEON, Jean RANNOU, Yvette ABGRALL et Anne ABEGUILLE. Debout M. Annick L'ERROL et Chantal SOUDON.



L'association « APEVE » a fait découvrir l'enclos paroissial aux enfants de CE1-CE2 de l'école publique.

Photo de gauche : Anne-Marie PRIGENT avec son groupe devant les retables de l'autel central.

A droite : Michel HAMON dispense son savoir aux élèves.



Un nid de mésanges bleues bien à l'abri dans un nichoir fabriqué par Ronan et Jean-Pierre.